

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9933 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FAIRIS LOUBNA

Date de naissance : 08/01/1965

Adresse :

Tél. : 661165506 Total des frais engagés : 13.000 Dhs Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 07/07/2019

Nom et prénom du malade : Chérada Youssef, Age : 52

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 05/07/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/2022	CS		200	DR. BERRAK Jemaâa Anesthésiste - Réanimateur CLINIQUE YASMINNE Bd. Sidi Abderrahmane Angle Rue de Sijilmassa Hay El Hana Casablanca - Tel: 0522 36 00 96 Mobile: 06 62 49 80 19 INPE: 090004029

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		139 69 60
		05 22 39 71
		000 00 00
		029

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE YASMINNE Bd. Sidi Abderrahmane Angle Rue de Sijilmassa Hay El Hana Casablanca - Tel: 0522 36 00 96 Mobile: 06 62 49 80 19 INPE: 090004029	021.07.22.	Scans dentaires	1000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>



Casablanca, le :

27/2/22

NOTE D'HONORAIRES

La clinique Yasmine

Prie Mme CHERRA - YOUSSEF

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente
suivant l'usage sa note d'honoraires pour

CS

S'élevant à la somme de

300

DR. TARIK JALAL ALI
Anesthésiste - Réanimateur
Dr. BEERADA TAAFER
Anesthésiste - Réanimateur
OCEANIC CLINIC
YASMINE
Sidi Abderrahmane
Boulevard Sidi Abderrahmane, Angle rue de Sijilmasa, Hay El Hana, Casablanca - Maroc
(+212) 5 22 39 69 60 - Fax: 05 22 39 71 19





Dr. Asmaa ADNANE

Radiologue

Diplômée du Centre hospitalier universitaire de Casablanca.

Identification

Diplômée en imagerie digestive
N° Dossier : X2G223635

d'Angers, France

Facture N° 4697/22

Casablanca Le : 22/07/2022

Etablie par OUMAIMA RADIO Page 1/1

N° Identifiant : 22072994/22

Nom & Prénom : CHERRADI YOUSSEF

C.I.N. : BE862336

Date Entrée : 22/07/2022

Date Sortie : 22/07/2022

Adresse : 16 RUE BOULMANE ETG 4 RES VICTORIA

Traitement : Bilan radiologique

Médecin : BERRADA JAAFAR

Prestations

Nombre

Prix U.

L.C.

Coef

Montant

IMAGERIE MEDICALE

Tdm cervicale	1	0,00			
Tdm cerebrale	1	1 000,00			1 000,00
Total Rubrique :					1 000,00
TOTAL FACTURE					1 000,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Mille Dirhams

Cachet et signature

CLINIQUE YASMINE
Bd. Sidi Abderrahmane Angle Rue
de Sijilmassa Hay El Hana
Casablanca TAL 0522 36 00 96
Mobile: 06 62 49 80 19
INPE: 090004029

- IRM 1,5T
- Scanner Multibarrettes
- Radiologie Conventionnelle
- Mammographie
- Tomosynthèse
- Échographie Doppler
- Radiologie Interventionnelle
- Diagnostic et Thérapeutique



Dr. Asmaa ADNANE

Radiologue

Diplômée du Centre hospitalier universitaire de Casablanca.

Diplômée en imagerie digestive de l'Université d'Angers, France.

Casablanca, le 02/07/2022

Nom : Mr CHERRADI

Prénom : YOUSSEF

Médecin traitant : Dr AHMED MOURAD

SCANNER CEREBRALE

Indication :

AVP.

Technique :

Acquisition hélicoïdale sans injection de produit de contraste iodé avec reconstruction multiplanaire

Résultats :

Absence d'hématome intra ou extra parenchymateux visible aux étages sus et sous tentoriels.

Structures ventriculaires fines et symétriques.

Structures médianes en place.

Citernes de la base libres.

Pas d'anomalie de la charnière cervico-occipitale.

Structures sinusiennes libres.

Absence de fracture osseuse.

Conclusion :

Absence d'anomalie traumatique visible sur cet examen.

DR ADNANE ASMAA

INP : 091284489

Docteur Asmaa ADNANE
Medecin Radiologue
INP : 091284489

- IRM 1,5T
- Scanner Multibarrettes
- Radiologie Conventionnelle
- Mammographie
- Tomosynthèse
- Échographie Doppler
- Radiologie Interventionnelle
- Diagnostic et Thérapeutique

Dr. Asmaa ADNANE

Radiologue

Diplômée du Centre hospitalier
universitaire de Casablanca.
Diplômée en imagerie
digestive de l'Université
d'Angers, France.

Casablanca, le 02/07/2022

Nom : Mr CHERRADI

Prénom : YOUSSEF

Médecin traitant : DR AHMED MOURAD

SCANNER CERVICALE

Indication :

AVP.

Technique :

Acquisition hélicoïdale sans injection de produit de contraste iodé avec reconstruction multiplanaire

Résultats :

Rectitude de la courbure rachidienne sur cet examen réalisé en décubitus dorsal.

Corps vertébraux de hauteur et de densité normaux.

Absence de trait de fracture visible.

Respect du mur postérieur.

Absence d'anomalie des parties molles pré et latérvértébrales.

Conclusion :

Absence d'anomalie traumatique visible sur cet examen.

DR ADNANE ASMAA

INP : 091284489

*Docteur Asmaa ADNANE
Medecin Radiologue
INP: 091284489*

- IRM 1,5T
- Scanner Multibarrettes
- Radiologie Conventionnelle
- Mammographie
- Tomosynthèse
- Échographie Doppler
- Radiologie Interventionnelle
- Diagnostic et Thérapeutique